

MARINE ROYALE.

PORT de *Coulon*

Conformément aux Ordres de M^r le Prefet Maritime

Il est Ordonné à M^r Leralo, (Paul Emmanuel)
Lieutenant de frégate, de prendre passage sur le bateau
à vapeur, qui partira Dimanche prochain 3 Mai, pour
se rendre à Alger où il sera embarqué sur la gabare
la *Lioune*, commandée par M^r Dubouzet Lieutenant
de Vaisseau.

Le présent Ordre, sera enregistré au Bureau de
Revue.

Coulon, le 29 Avril 1838.
Le Cap^{te} de Vaisseau Major Pal de la Marine, P. T.

Charrasson



En
1838
P.

Enregistré par les rôles d'équipage,
ce qui a été payé de la solde à terre le
29 avril 1838. J. L. Comman
Cortier

Enregistré sur le Rôle d'équipage
au f. 102 v. Le Comman d'ad^{re}
Aubaisseau

Enregistré aux Revers
V. Jannaud